

## IDE (F/H)

CDI – Temps plein

### Présentation des Etablissements de Provence

Acteur privé à **but non lucratif**, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve rassemble **16 établissements sanitaires et médico-sociaux** en Bretagne, Provence et Pays-de-la-Loire parmi lesquels des hôpitaux, des cliniques, des EHPAD et des foyers de vie. **L'Hospitalité** compte aujourd'hui 3 000 salariés.

**3 établissements provençaux à taille humaine** : le Centre de gériatrie d'Aix-en-Provence, la Bastide du Figuier et la Maison de Lambesc regroupent 315 lits et places, 280 professionnels, une équipe de médecins et de cadres de proximité dévoués à une prise en charge globale centrée sur le résident. Ils sont situés dans le cœur d'Aix-en-Provence ou en périphérie (Lambesc).

**Intégrez des établissements avec de fortes valeurs humaines** : les équipes des Etablissements de Provence s'appuient sur des valeurs fortes : hospitalité – respect – dignité – accueil & bienveillance. Ces valeurs s'appliquent aussi bien à l'intention de nos résidents et patients qu'à tous nos salariés et partenaires.

**Le Centre de gériatrie d'Aix-en-Provence recrute un-e Infirmier-ère Diplômé-e d'État pour rejoindre les équipes.**

#### Vos missions

- Dispenser des soins personnalisés ;
- Participer à la surveillance clinique du résident et mettre en œuvre son traitement en fonction des prescriptions médicales ;
- Gérer et faire évoluer le dossier de soins infirmiers ;
- Assurer des soins préventifs, curatifs et palliatifs de nature technique, relationnelle et éducative, visant à protéger et maintenir la santé des résidents ;
- Travailler en coordination avec l'équipe pluridisciplinaire (médecins, aides-soignants...) ;
- Transmettre les informations afin de maintenir la continuité des soins ;
- Accompagner le résident et son entourage ;
- Faire preuve d'adaptabilité et de réactivité ;
- Être rigoureux-se dans le suivi des prescriptions et des transmissions

#### Votre profil & votre savoir-être

- Diplôme d'état infirmier requis.
- Vous savez faire preuve d'adaptabilité et de réactivité tout en étant rigoureux dans le suivi des prescriptions et des transmissions.
- Vous possédez des qualités humaines et relationnelles, vous avez le sens de l'écoute
- Vous aimez travailler en équipe.

## Les avantages des Etablissements de Provence :

En rejoignant nos équipes, vous bénéficierez de / d'une :

- **Intégration au poste** : Un rendez-vous d'intégration est prévu avec le service RH et un cadre soignant lors de votre première semaine. Un point de suivi sera également organisé avec votre cadre sous un mois.
- **Doublure** : Une période de doublure sera prévue lors de votre arrivée dans l'établissement pour vous permettre de vous approprier les processus et spécificités du service.
- **Éléments de rémunération fixe annuelle** : Salaire de base s'appuyant sur le coefficient de la convention collective nationale 51, reprise d'ancienneté à 100%, indemnités (Séjour, ...). Une prime dite décentralisée de 5% du brut annuel sera également versée au mois de décembre de chaque année, selon les modalités de l'accord local. Évolution salariale annuelle (prime d'ancienneté évolutive).
- **Éléments variables de paie** : versement d'indemnités en fonction de votre planning (dimanches, nuits, heures supplémentaires majorées à 50% dès la première heure) et/ou du service (prime Grand Age, ...).
- **Conditions de travail** : nos salariés peuvent profiter d'un restaurant d'entreprise, de salles de repos et d'une salle de sport. Par ailleurs, l'établissement met à disposition des jardins arborés et un parking gratuit et sécurisé.
- **Mobilité interne** : Régulièrement, des publications de poste font l'objet d'un affichage. Ces candidatures sont ouvertes à l'ensemble du personnel afin de favoriser le renouvellement des missions confiées.
- **Planning / HUBLO** : Rejoignez le réseau HUBLO des Etablissements de Provence et soyez alertés lorsqu'une offre de remplacement est publiée. Inscription : application HUBLO / Code établissement : MSTV13
- **Mutuelle – 50% prise en charge régime isolé** : Vous bénéficierez de la mutuelle de groupe HSTV – avec une prise en charge à 50%. Le reste à charge étant de 30.24 euros/mois pour une personne seule.
- **Comité Social et Economique** : Vous bénéficierez des avantages sociaux (chèques vacances, chèques cadeaux), d'organisation de sorties ou d'activités, ainsi que des remises sur des produits culturels.

**Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions d'adresser**

**votre candidature à :**

[nadine.zagarrio@hstv.fr](mailto:nadine.zagarrio@hstv.fr)

[myriam.beraud@hstv.fr](mailto:myriam.beraud@hstv.fr)

et [annelaure.fouchier@hstv.fr](mailto:annelaure.fouchier@hstv.fr)